

LE PROGRAMME

Notre programme a été créé afin de permettre aux élèves-athlètes de niveau secondaire de concilier leurs objectifs scolaires et sportifs, à la condition d'accorder une priorité à leur réussite scolaire. Ceci implique qu'ils ont dépassé le stade d'initiation à un sport ou qu'ils souhaitent uniquement pratiquer davantage leur sport préféré. Ce programme favorise l'apprentissage de l'autonomie, offrant un service personnalisé et un encadrement unique.

- toutes les matières exigées par le programme du MÉES sont dispensées à nos élèves de Sport-études,
- au 2^e cycle (2^e année du 2^e cycle), nous offrons les séquences de mathématiques sciences naturelles ainsi que culture, société et technique. aussi, tous les élèves du programme ont à leur horaire les cours sciences et technologie et sciences et technologie de l'environnement donnant aux cours de chimie et de physique (troisième année du 2^e cycle),
- un cours d'anglais enrichi (EESL) est offert à tous les niveaux,
- les cours débutent à 8 h 10 et se terminent à 12 h 20.

LE TYPE D'ENCADREMENT dont l'élève-athlète peut bénéficier

- titulaire de groupe à chaque niveau,
- communication avec les parents des élèves en difficulté,
- concertation avec les entraîneurs et les fédérations sportives,
- encadrement des plus rigoureux pour les élèves-athlètes du premier cycle du secondaire.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Notre programme Sport-études a été mis sur pied pour aider les élèves-athlètes de niveau secondaire dans leur recherche de l'excellence à la fois sur les plans sportif et scolaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- faciliter la réussite des différentes matières scolaires et l'obtention d'un D.E.S. avec un profil enrichi,
- faciliter l'organisation de la formation spécialisée,
- améliorer la qualité de vie des jeunes athlètes,
- développer leur sens des responsabilités et leur niveau d'autonomie,
- promouvoir le sport comme véhicule de développement harmonieux et complet.



CONDITIONS D'ADMISSION

au programme Sport-études de l'école Antoine-de-St-Exupéry

Sur le plan académique, pour être admis, les élèves doivent :

- avoir les résultats disciplinaires de 75 % en français, mathématique et anglais, ce qui démontre que l'élève satisfait clairement aux exigences des programmes,
- être en réussite dans toutes les autres matières,
- passer un examen d'admission (obligatoire pour les élèves effectuant une demande d'admission pour la première année du premier cycle du secondaire),
- présenter la fiche d'évaluation dûment complétée par leur enseignant(e).

Sur le plan sportif, pour être admis, les élèves doivent :

- Présenter la demande d'admission dûment complétée et signée par l'entraîneur **responsable du Sport-études**,
- Être recommandés par leur fédération sportive comme étant un athlète espoir, relève, élite ou excellence,
- S'entraîner au moins quinze heures par semaine avec un entraîneur certifié niveau 3 du PNCE dans un club reconnu par leur fédération sportive.

POUR DEMEURER EN SPORT-ÉTUDES, les élèves-athlètes doivent :

- maintenir une moyenne générale de 75% et plus,
- être en réussite dans toutes les matières,
- présenter un comportement qui répond au code de vie de l'école,
- être recommandés par leur fédération sportive comme étant des athlètes espoir, relève, élite ou excellence,
- s'entraîner au moins quinze heures par semaine avec un entraîneur certifié niveau 3 du PNCE dans un club reconnu par leur fédération sportive.

COMMENT LE PROGRAMME SPORT-ÉTUDES EST ADAPTÉ aux besoins de chaque élève-athlète :

- souplesse accrue pour les athlètes de haut niveau,
- reprise des examens manqués lors de compétition au moment jugé opportun et après récupération,
- suivi individuel lors d'absences pour compétition de longue durée,
- flexibilité quant à la remise des travaux lorsque la situation l'exige,
- bonne collaboration des enseignants, lesquels sont sensibles aux besoins des élèves-athlètes,
- aide pédagogique et soutien pour élèves en difficulté,
- système adapté d'étude supervisée et de récupération (matinée, midi et après-midi),
- disponibilité constante de la coordinatrice du programme pour accueillir, conseiller et aider les jeunes au besoin.



« J'ai adoré mon expérience à St-Ex. J'étais dans le programme Sport-études/CNHP et ce programme m'a vraiment aidé à concilier les volets scolaire et sportif. Je suis parti en France au milieu de mon secondaire 3 et tous les membres du personnel ont été généreux et réceptifs côté temps et organisation afin que je puisse faire le tout à distance. Sans toute cette équipe, je n'y serais pas parvenu. »

SAMUEL PIETTE

Membre de l'équipe Canadienne de soccer et joueur pour l'Impact de Montréal

« L'appui, la compréhension, la souplesse, l'encadrement et la disponibilité de la part de tous mes professeurs m'ont facilité de beaucoup la tâche, ce qui m'a permis de m'épanouir. »

ALEXANDRE DESPATIE

Champion du monde et médaillé olympique en plongeon





CONCEPTION :
ESPERLUETTE DESIGN & CRÉATION



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Nous sommes situés à moins de 30 minutes d'autobus des grands centres d'entraînement :

- Centre Claude-Robillard
- Stade olympique
- Centre Pierre-Charbonneau
- Les arénes (Martin-Brodeur, Saint-Michel)
- Centre Nutrilait
- Stade Uniprix
- Tennis 13
- Centre Bois-de-Boulogne
- Place Bell
- Complexe sportif Guimond etc.

À proximité des stations de métro Cadillac, Viau et Crémazie.
Facilement accessible par le train de banlieu.
(gare Saint-Léonard/Montréal-Nord).

ÉCOLE SECONDAIRE ANTOINE-DE-SAINT-EXUPÉRY

5150, boul. Robert, Montréal QC H1R 1P9
Tél. : 514 325-0480 poste 17514 / josee-paquet@cspi.qc.ca



École secondaire
Antoine-de-Saint-Exupéry



Commission scolaire
de la Pointe-de-l'Île



Commission scolaire
de la Pointe-de-l'Île



Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec